

LE TEMPS

13.11.2020, Pascaline Minet

Le pesticide « tueur d'abeilles » Gaucho reste banni des champs suisses

Confrontés à de fortes baisses de rendement à cause d'un puceron ravageur, les producteurs de betteraves sucrières avaient demandé la réautorisation temporaire de l'insecticide Gaucho, interdit depuis 2019. Les autorités fédérales ont finalement statué contre le retour de ce néonicotinoïde, considéré comme toxique, notamment pour les abeilles, mais elles ont autorisé le recours à deux autres pesticides. Un compromis «décevant» pour les agriculteurs et critiqué par les défenseurs de l'environnement.

Les autorités fédérales n'ont pas cédé à l'appel des producteurs de betteraves sucrières, qui demandaient la réintroduction exceptionnelle d'un insecticide de la famille des néonicotinoïdes interdit en raison de sa toxicité

Le Gaucho ne pourra pas être employé dans les champs suisses, même à titre exceptionnel, a fait savoir jeudi 12 novembre l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG). Confrontés à de fortes baisses de rendement causées par un puceron, les producteurs de betteraves sucrières avaient demandé la réautorisation temporaire de cet insecticide, interdit depuis le 1er janvier 2019 en raison de sa toxicité pour les pollinisateurs et d'autres organismes.

En Suisse comme dans d'autres pays européens, la filière de la betterave fait face à la prolifération d'un puceron responsable de la transmission d'une maladie, la jaunisse virale, qui entraîne de fortes baisses de production. «En raison de cette maladie, les rendements peuvent être diminués de 30 à 50% par rapport à une année normale, ce qui met certains producteurs dans une situation dramatique», témoigne Basile Cornamusaz, du Centre betteravier suisse. Les régions sont diversement touchées. Alors que l'est du pays est préservé, enregistrant même une récolte supérieure à la moyenne, sur le plateau de Genève et à Soleure les pertes sont importantes.

Agriculteurs sans solution

Pourquoi ce puceron se multiplie-t-il aujourd'hui? «La douceur de l'hiver passé a joué un rôle: il n'y a pas eu de températures suffisamment basses pour réguler les populations de ce ravageur. Mais sa multiplication est aussi à mettre en relation avec l'interdiction du Gaucho. On se rend compte à quel point ce produit était utile», poursuit Basile Cornamusaz. Auparavant, les agriculteurs utilisaient en effet des graines enrobées de cet insecticide. Il se répandait dans la plantule au cours de sa croissance et prévenait ainsi les attaques des insectes.

Le Gaucho a pour principe actif l'imidaclopride, un insecticide du groupe des néonicotinoïdes, interdits depuis 2019 en Suisse pour tout usage en plein air. De nombreuses études scientifiques ont démontré leur toxicité pour les insectes, et en particulier pour les abeilles, dont ils ciblent le système nerveux. «Ces insecticides persistent longtemps dans les sols. Ils peuvent être transportés par ruissellement et entraîner une large contamination de l'environnement», affirme le biologiste de l'Université de Neuchâtel Edward Mitchell, l'un des porteurs de l'initiative «Pour une Suisse libre de

pesticides de synthèse», sur laquelle le peuple devrait voter l'année prochaine. Qui précise qu'il existe aussi des données inquiétantes concernant l'impact de ces molécules sur la santé humaine.

Pour toutes ces raisons, les défenseurs de l'environnement et les apiculteurs étaient vent debout contre la réintroduction du Gaucho. La pétition qu'ils ont lancée a recueilli plus de 11000 signatures en Suisse. Les producteurs de betteraves, quant à eux, réclamaient le retour du Gaucho pour une période transitoire de trois ans, le temps de développer des solutions de lutte alternatives. Ils se disaient victimes d'une distorsion de concurrence, l'imidaclopride ayant été réautorisé dans plusieurs pays européens, dont la France, pour venir en aide aux betteraviers.

Après avoir réuni les différents acteurs fin septembre, l'OFAG a donc finalement statué contre le retour du Gaucho, mais autorisé le recours à deux autres pesticides déjà utilisés en Suisse dans les cultures de pommes de terre, le Movento SC et le Gazelle SG. «Nous sommes surpris et un peu déçus de ce compromis, reconnaît Blaise Cornamusaz. Certes ces produits vont aider les producteurs, mais ils vont aussi entraîner des coûts supplémentaires, pour leur achat et leur épandage. Par ailleurs leur usage pose des questions écologiques, puisqu'ils vont devoir être pulvérisés à large échelle.»

Edward Mitchell se montre également critique, en raison du profil de ces molécules. Le Gazelle SG a pour principe actif un autre néonicotinoïde, l'acétamipride! «La décision de ne pas réautoriser le Gaucho suggère à première vue qu'en ce qui concerne les néonicotinoïdes, un tournant a été pris et qu'un retour en arrière n'est plus possible. Toutefois l'OFAG indique autoriser l'utilisation de deux pesticides de synthèse, dont l'acétamipride et le spirotétramate. Ce sont des pesticides systémiques qui rendent toute la plante toxique et sont particulièrement néfastes pour les vers de terre», déplore le professeur neuchâtelois.

«Refuser l'homologation du Gaucho est une décision raisonnable», martèlent de leur côté les organisations Pro Natura et BirdLife Suisse dans un communiqué. Elles réclament la mise au point d'une stratégie globale pour la filière betterave ne portant pas seulement sur des questions agronomiques mais aussi sur la politique des prix et des restrictions à l'importation.